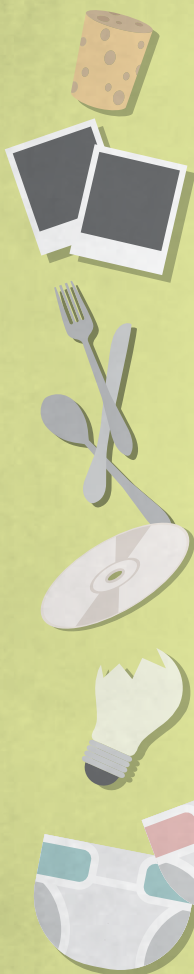


LES DÉCHETS ULTIMES DANS

le bac GRIS

Les lundis aux deux semaines, à l'année



- Couches et produits hygiéniques (ex. : serviettes et lingettes)
- Bouchons de liège
- Photos
- Caoutchouc
- Verre brisé, vaisselle, miroirs, porcelaine et ustensiles
- Sacs de croustilles, emballages de plastique qui ne s'étire pas (ex. : céréales, aliments surgelés et craquelins)
- Disques compacts ainsi que cassettes audio et vidéo
- Ampoules électriques (sauf au DEL : acheminer à l'écocentre)
- Plastique avec le ♻️ ou sans symbole Möbius
- Papier ciré et papier parchemin
- Styromousse (ex. : barquettes d'aliments)
- Feuilles d'assouplisseur et charpie de sècheuse
- Essuie-tout souillés par des produits de nettoyage
- Sacs d'aspirateur et leur contenu
- Ouates, cure-oreille et soie dentaire
- Litière et excréments d'animaux
- Chandelles
- Contenants et emballages de carton cirés ou matériaux composites (multicouche avec carton, aluminium et plastique à l'intérieur)

**LES
PLASTIQUES
AVEC LE ♻️
OU SANS ♻️
DOIVENT ÊTRE JETÉS
AU BAC GRIS**

